

N°			
2010	12	006	



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix
Le seize décembre à dix huit heures trente
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Saint Exupery en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MORER, Maire
Étaient présents :

Mrs MORER, MORAUX, FASSI, EBERHART, SEBASTIEN, VALLIER, BOUDON, KRAEMER et CHIMOT
Mmes BOURGUIGNON, HAGARD, BERTHAUX, RABEAU, VALLOIS, VASSELON, WALGER, CLERICI.

Pouvoirs :

Madame PANE ayant donné pouvoir à Monsieur MORER,
Madame LEGUAY ayant donné pouvoir à Madame VALLOIS,
Monsieur MEZE ayant donné pouvoir à Monsieur EBERHART
Monsieur TUFFERY ayant donné pouvoir à Madame RABEAU
Monsieur BORDERELLE ayant donné pouvoir à Monsieur CHIMOT

Absents :

Mme DEPAGNE, Melle OLLIER
Mrs BARRUET, FONKING, VALLDENEU

Formant la majorité des membres en exercice

Monsieur FASSI a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal prend acte des principales caractéristiques des deux projets de rocade en transports en commun en Ile-de-France : le réseau du Grand Paris et Arc Express, préalablement aux deux débats publics qui se dérouleront d'octobre 2010 à février 2011.

Ces deux projets impacteront directement les déplacements des Trilportais vers la petite couronne et renforceront également l'attractivité du territoire pour les autres franciliens.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la décision n°2010/61/ARCEX/12 du 1er septembre 2010 de la CNDP relative au débat public du projet Arc Express

VU la décision n°2010/60/RTPGP/4 du 1er septembre 2010 de la CNDP relative au débat public du projet de réseau de transport public du Grand Paris

VU l'avis de la Commission d'Urbanisme du 6 décembre 2010,

DATE DE CONVOCAZION

9 décembre 2010

**DATE D'AFFICHAGE
CONVOCAZION**

9 décembre 2010

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 27

PRÉSENTS : 17

VOTANTS : 22

Objet :

Débat Public de projets de réseaux du Grand Paris et Arc Express

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

PAR 18 voix POUR (Mmes BOURGUIGNON, HAGARD, LEGUAY, BERTHAUX, RABEAU, PANE, VALLOIS, VASSELON, WALGER, Mrs MORER, MORAUX, FASSI, EBERHART, SEBASTIEN, VALLIER, MEZE, BOUDON, TUFFERY), 2 Abstentions (Mme CLERICI et Mr KRAEMER) et 2 refus de vote (Mrs BORDERELLE et CHIMOT)

DECIDE de prendre acte de l'ouverture des débats publics sur les projets de réseaux du Grand Paris et d'Arc Express

DECIDE de mandater le Maire pour porter l'avis de la commune de Trilport en termes de déplacements dans le cadre des débats publics.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES

DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,

Pour le Maire empêché
Le *lev* Adjoint



Jean-Michel MORER

